

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN PSYCHOÉDUCATION

Poste menant à la permanence

Le Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais sollicite des candidatures en vue de pourvoir à un poste de professeur en psychoéducation.

La personne recherchée doit être titulaire d'une formation de deuxième cycle en psychoéducation ainsi que d'un doctorat en psychoéducation ou dans une discipline connexe. Tous les domaines d'expertise seront considérés, mais une préférence sera accordée aux candidatures détenant une expertise auprès de l'adulte. Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec ou y être admissible sera considéré comme un atout.

La personne dont la candidature sera retenue devra faire preuve d'un excellent potentiel en recherche et en enseignement universitaires, posséder des aptitudes à l'encadrement d'étudiants à tous les cycles et être disposée à offrir des services à la collectivité. Elle devra également faire preuve d'une excellente connaissance de la langue française, orale et écrite.

Traitement : Selon les dispositions de la Convention collective

Site de travail : Gatineau

Entrée en fonction : le 1^{er} juillet 2016 ou selon toute entente à cet effet avec l'Université

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur dossier de candidature accompagné d'un curriculum vitae détaillé, des attestations d'études pertinentes, d'un tiré à part d'une publication récente et de trois lettres de recommandation **avant 16h30 le 4 mai 2016**, à l'attention de :

Madame Hélène Forget, directrice
Département de psychoéducation et de psychologie
Université du Québec en Outaouais
Case postale 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3X7

Courriel : helene.forget@uqo.ca

Téléphone : 819 595-2386

Télécopieur : 819 595-2250

Note :

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université du Québec en Outaouais souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi et d'équité en matière d'emploi, et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.